

MODÈLE DE CONVENTION-TYPE
PORTANT SUR L'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Entre les soussignés :

L'association sportive « **TITRE DE L'ASSOCIATION** », association affiliée à la Fédération Française de Tir sous le numéro **XX.XX.XXX**, dont le siège social est situé à **Adresse CP VILLE**, représentée par **Civilité / NOM / Prénom, fonction dans l'association**.

L'association « **TITRE DE L'ASSOCIATION** » sera désignée ci-après par la mention « **le prêteur** ».

D'UNE PART,

Et :

L'association sportive « **TITRE DE L'ASSOCIATION** », association affiliée à la Fédération Française de Tir sous le numéro **XX.XX.XXX**, dont le siège social est situé à **Adresse CP VILLE**, représentée par **Civilité / NOM / Prénom, fonction dans l'association**.

L'association « **TITRE DE L'ASSOCIATION** » sera désignée ci-après par la mention « **le bénéficiaire** ».

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Objet de la convention

Indiquer une mention posant les bases de la convention, par exemple :

Par la présente convention, le prêteur s'engage à mettre à disposition du bénéficiaire (tous ses membres, à jour de leur licence fédérale et de leur cotisation, sans distinction) ses installations sportives, pour garantir la pratique du tir sportif de ses adhérents selon les règlements de la Fédération Française de Tir.

Préciser à cet endroit la référence aux installations sportives homologuées, notamment :

- Numéro d'homologation
- Date d'homologation

Article 2 : Identification des installations mises à disposition

Définir les stands de tir et/ou pas de tir mis à disposition.

Si cela correspond à l'entièreté des installations, le préciser également.

Article 3 : Conditions d'utilisation des installations mises à disposition

Définir les modalités de mise à disposition, par exemple :

- *Créneaux horaires de mise à disposition*
- *Présence obligatoire d'un membre de l'encadrement du prêteur à ses créneaux ou non*
- *Références au règlement intérieur de l'association sur les possibilités de pratique (calibres autorisés sur tel stand, conditions de réservation pour les adhérents du bénéficiaire)*
- *Responsabilité en cas d'incident*
- *Remboursement en cas de dommages matériels causés dans le cadre de cette convention*
- *Nécessité de souscrire à une assurance RC complémentaire*

Article 4 : Engagement des parties

Indiquer à cet endroit les devoirs du prêteur envers le bénéficiaire (et vice-versa) dans le cadre de cette convention.

Exemple : le bénéficiaire s'engage à ce que ses adhérents respectent les installations mises à leur disposition par le prêteur, notamment sur :

- *Les règles de sécurité*
- *La propreté et l'entretien des locaux*
- *Les horaires*

Article 5 : Contrepartie

Indiquer si la mise à disposition des installations sportives du prêteur engage le bénéficiaire à lui verser en retour une somme dans ce cadre-ci, ou si une contrepartie d'une autre nature est prévue (par exemple, mise à disposition par le bénéficiaire d'installations ou d'équipements dont ne disposeraient pas le prêteur)

Article 6 : Durée

Définir la durée d'application de la convention, et indiquer si celle-ci est renouvelable par tacite reconduction.

Prévoir également à cet endroit les modalités de révision, de résiliation (dénonciation) de la convention (éventuel préavis).

Fait à

Le .. / .. /

Signature prêteur

Signature bénéficiaire